

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Mardi 16 avril 2013

14h45 – 16h45 : Conférence-débat : Genre et violence aux Antilles et dans la Caraïbe, approches théoriques et empiriques

A partir des résultats de l'enquête « Genre et Violence en Martinique » et de nombreux travaux sur les rapports sociaux de sexe aux Antilles et dans la Caraïbe, **Stéphanie Mulot** viendra présenter une relecture des liens entre genre et violence dans le contexte post-esclavagiste antillais, lieu d'émergence concomitante d'un patriarcat noir et de familles matrifocales. Si la domination masculine et les violences faites aux femmes sont depuis longtemps dénoncées par les travaux féministes, les enquêtes révèlent aussi des formes de résistances ou de violences féminines. Comment les comprendre et les analyser ?

Stéphanie Mulot est professeure de sociologie et d'anthropologie à l'Université Toulouse 2 Le Mirail. Depuis plus de vingt ans, ses travaux portent sur les sociétés antillaises, et analysent les problématiques du genre, de la santé et de la mémoire de l'esclavage. Elle prépare actuellement un ouvrage sur ces questions.

Lieu : Salle B404 - 56 rue des Saints pères (75007 Paris)

18h00 – 19h00 : Cérémonie d'ouverture

En présence des parrains de la première édition de la Semaine des Outre-mers, **Monsieur Le Ministre Victorin Lurel** et **Monsieur Jacques Schwarz Bart**.

Lieu : 27 rue Saint Guillaume (75007 Paris)

19h15-21h15 : Conférence-débat : « Les outre-mers, ça coûte cher ! »

A la fin de l'année 2012, l'Agence Française de Développement (AFD) publiait un rapport alarmant sur le niveau de développement humain dans les Outre-mers, indiquant que ces territoires affichent un écart moyen de 28 ans par rapport à la France hexagonale en termes de revenu, d'éducation et d'accès à la santé. Le taux de chômage s'y situe entre 20 et 30%, voire 60% chez

les jeunes. Quant aux prix des biens de consommation, ils apparaissent une fois et demie plus élevés qu'en France hexagonale.

La question des inégalités socio-économiques est une préoccupation centrale pour les populations d'Outre-mer, qui ont d'ailleurs manifesté collectivement en 2009 et en 2011 afin de dénoncer « la vie chère », révélant un malaise social profond. Comment analyser ces écarts de niveaux de vie ? Quels sont les facteurs explicatifs du haut niveau des prix de consommation dans les Outre-mer ? Quels leviers d'action s'offrent aux pouvoirs publics ?

Alors que le projet de loi contre la vie chère vient d'être adopté au Parlement, nous tenterons de répondre à ces questions en la présence exceptionnelle de :

M. Victorin Lurel, Ministre des Outre-mer

M. Patrick Dutreigne, Secrétaire Général de la Fondation Abbé Pierre

M. Pascal Perri, Economiste

M. Jean-Pierre Philibert, Président du FEDOM

Lieu : Amphithéâtre Jacques Chapsal – 27 rue Saint Guillaume (75007 Paris)

Mercredi 17 avril 2013

10h15-12h : Atelier Danse tahitienne

Sciences Ô vous propose de vous initier aux danses traditionnelles tahitiennes le temps d'un cours introductif.

Lieu : Salle Goguel – 56 rue des Saints pères (75007 Paris)

12h30 -14h30 : Atelier Cocktails

Sciences Ô vous invite à vous initier à la préparation de cocktails sans alcool lors d'un atelier pédagogique en présence d'un barman professionnel.

Lieu : Salle Halévy – Cour du 56 rue des Saints pères (75007 Paris)



17h-19h : Concert-Interprétation des compositions du Chevalier de Saint-Georges (musique de chambre)

Venez découvrir la vie et l'œuvre exceptionnelles du Chevalier de Saint-Georges. Né en 1747 d'une mère esclave dans la colonie de Saint-Domingue, il devint l'une des personnalités les plus emblématiques du Siècle des Lumières. Musicien et compositeur de génie, principal rival de Mozart, professeur de musique de la reine Marie-Antoinette, épéiste et cavalier hors-pair, membre de l'ordre des Mousquetaires...le talent et l'éclectisme du Chevalier de Saint-Georges impressionnent. Mais c'est surtout sa pensée et son engagement politique enthousiaste pour la liberté et l'égalité, dès les premières heures de la Révolution Française, qui font de Saint-Georges un personnage fascinant. Volontairement mise aux oubliettes, la destinée de Saint-Georges est aujourd'hui peu à peu réhabilitée par l'historiographie moderne.

Alain Guédé, journaliste, président de l'Association Le Concert de Monsieur Saint-Georges, auteur de « Monsieur de Saint-Georges, le Nègre des Lumières », présentera la pensée et l'engagement politique du Saint-Georges révolutionnaire.

Nikolai Managadze, jeune violoniste vainqueur de nombreux prix internationaux et **Valérie Yeng Seng**, chanteuse lyrique soprano, accompagnés d'un piano, interpréteront quelques compositions de Saint-Georges durant un **concert d'1 heure**.

Lieu : Amphithéâtre Caquot – 28 rue des Saints Pères (75007 Paris)

20h00 – 2h00 : L'ApérÔ au Twenty One Sound Bar

Afin de fêter cette semaine des Outremer comme il se doit, Sciences Ô vous invite à venir partager une soirée tropicale au Twenty-One Sound Bar.

Entrée à 10 euros (1 conso + 1 assiette d'amuse-bouche accras, bouchons, etc.)

Lieu : 20 rue de la forge Royale – 75011 Paris

Jeudi 18 avril 2013

14h45 – 16h45 : Projection-Débat : Chroniques de la première abolition de l'esclavage de 1794 à 1802

En pleine effervescence révolutionnaire, l'esclavage fut un sujet de débat crucial à la Convention, qui décida de l'abolir en 1794 à la suite de l'un des soulèvements populaires les plus marquants de l'époque moderne: la révolte des esclaves de Saint-Domingue (Haïti). Les

révolutionnaires français ont alors le sentiment de porter la Révolution à son ultime étape, celle de l'abolition de "l'aristocratie de la peau". 8 ans plus tard, l'esclavage est rétabli en 1802 par Napoléon Bonaparte, au prix d'une guerre de résistance des nouveaux citoyens qui se soldera par des milliers de morts.

Afin de revenir sur cet événement peu connu de l'histoire française, nous vous proposons la projection du documentaire " **Liberté générale** " de **Didier Roten** (50 min), qui traite des circonstances de la proclamation de la liberté générale dans les colonies de Saint-Domingue, de la Guadeloupe et de la Guyane.

Afin d'introduire le débat, **Frédéric Régent**, historien et maître de conférence à Paris I, apportera un éclairage sur les avancées historiographiques qui ont été faites depuis la réalisation de ce documentaire. Il présentera également deux de ses ouvrages, " La France et ses esclaves " et " Esclavage, métissage, liberté, la révolution française en Guadeloupe ".

Lieu : Salle C931 – 9 rue de la chaise (75007 Paris)

17h-19h : Conférence-débat : « L'esclavage, c'est du passé ? Penser la réparation de l'esclavage colonial français. »

La réparation de l'esclavage colonial est une question extrêmement délicate. Le terme même de réparation pose problème, tant il paraît illusoire, voire déplacé, de prétendre « réparer » un crime d'une telle ampleur, dont les victimes se comptent en centaines de millions, voire en milliards. C'est également à une difficulté technique que se heurte ce concept : comment réparer un crime qui a pris fin il y a un peu plus de 150 ans, et dont coupables et victimes ont depuis longtemps disparu ?

Pourtant, le caractère tardif et le contexte houleux de l'adoption de la loi Taubira de 2001, qui reconnaît l'esclavage et la traite comme des crimes contre l'humanité, mettent en évidence la nécessité d'une réflexion nationale sur cet épisode crucial mais peu visible de l'histoire française.

Outre la question fondamentale de la place de l'esclavage dans la mémoire collective, le rôle économique de l'esclavage dans le sous-développement actuel des anciennes colonies doit également être examiné : l'esclavage colonial, c'est en effet plus de 3 siècles de travail non rémunéré et de nonaccès à l'éducation et à la propriété.

La réflexion procédera en 3 étapes :

- *Qu'y-a-t-il à réparer ?* : Quelles sont les séquelles contemporaines de l'esclavage sur le niveau de développement économique et humain des anciennes colonies, mais aussi des pays africains ex-fournisseurs d'esclaves ?
- *Faut-il le réparer ?* : Sur quels fondements philosophiques et juridiques une telle action pourrait-elle s'appuyer ? Comment répondre au débat sur la légitimité de la loi Taubira et des lois mémorielles ?
- *Comment le réparer ?* : Quelle forme pourrait prendre une réparation ? La réparation de l'esclavage doit-elle être symbolique ou matérielle et financière ? Quelles sont les pratiques internationales en la matière (USA, Brésil...) ? Quels exemples peuvent fournir les autres crimes contre l'humanité (holocauste, génocide arménien etc...) ?



Avec la participation exceptionnelle de 2 chercheurs dont les travaux ont directement inspiré la loi Taubira de 2001:

Emmanuel Jos : Professeur de droit à l'Université des Antilles-Guyane, auteur de nombreux travaux de réflexion juridique sur l'esclavage et la réparation.

Myriam Cottias : Professeure d'Histoire à l'EHESS, spécialiste de l'esclavage colonial.

Lieu : Amphithéâtre Leroy Beaulieu - 27 rue Saint Guillaume (75007 Paris)

22h00 : Concert de Jacques Schwarz Bart – « Jazz Racines Haïti »

Evoluant entre les Antilles, New York et Paris, **Jacques Schwarz Bart** s'impose comme l'ambassadeur mondial du jazz créole, une musique moderne et métissée, à l'image de la Caraïbe, creuset historique des peuples et des cultures. L'orchestre de Jazz Racines Haïti réunit autour de Jacques des musiciens d'exception venant des Caraïbes françaises, mais aussi d'Haïti.

Concert payant à partir de 22h, au Zèbre de Belleville.

Lieu : Zèbre de Belleville - 63 boulevard de Belleville – 75011 Paris

Vendredi 19 avril 2013

14h45-19h : Projection : « L'Ordre et la Morale » de Mathieu Kassovitz

D'après l'histoire vraie des événements d'Ouvéa.

Synopsis: Avril 1988, Île d'Ouvéa, Nouvelle-Calédonie. 30 gendarmes retenus en otage par un groupe d'indépendantistes Kanak. 300 militaires envoyés depuis la France pour rétablir l'ordre. 2 hommes face à face : Philippe Legorjus, capitaine du GIGN et Alphonse Dianou, chef des preneurs d'otages. À travers des valeurs communes, ils vont tenter de faire triompher le dialogue. Mais en pleine période d'élection présidentielle, lorsque les enjeux sont politiques, l'ordre n'est pas toujours dicté par la morale...

La projection sera suivie d'une discussion avec **Olivier Rousset** : Olivier Rousset est depuis l'origine du projet (2000) jusqu'à son aboutissement en 2011, un témoin et acteur principal du projet. Il a été le médiateur entre Mathieu Kassovitz et la population Kanak, ainsi que quelques figures politiques en Nouvelle-Calédonie. Il a été présent lors de toutes les étapes (repérages, négociations, tournage) et joue lui-même dans le film.

Lieu : Amphithéâtre Jacques Chapsal – 27 rue Saint Guillaume (75007 Paris)

19h15 – 21h15 : Conférence : Quel avenir pour la Nouvelle-Calédonie ? Un archipel français des antipodes, un laboratoire pour les relations France-Outremers.

Si lointaine et pourtant si proche...Implantée dans la Mélanésie, abritant moins de 300 000 âmes, la Nouvelle-Calédonie semble incarner l'éloignement ultime pour la France: éloignement culturel, éloignement géographique, absence quasi totale de visibilité dans l'imaginaire national français... Pourtant, ce « pays d'Outre-Mer » a été en 1988 le théâtre de l'un des massacres les plus brutaux de la France contemporaine, qui a mis l'ancienne puissance coloniale face à son histoire et face à la nécessité de renouveler le pacte républicain dans les Outremers.

Régie par son propre article de la Constitution (art. 77C), la Nouvelle-Calédonie dispose d'un statut "sui generis", unique et original au sein des Outremers. Il est le fruit du compromis de l'Accord de Nouméa: celui-ci fut signé le 5 mai 1998 par les indépendantistes, les loyalistes et les représentants de l'Etat, en la personne du premier ministre de l'époque, Monsieur Lionel Jospin, afin de ramener la paix dans l'archipel au bord de l'explosion. Cet accord, dont l'objectif est de « poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun », marque réellement une nouvelle étape dans l'histoire des relations entre la France et les Outremers- une étape marquée par une volonté pragmatique de mieux prendre en compte les différences et les aspirations populaires à l'autodétermination.

Ainsi, les Calédoniens auront à se prononcer par voie référendaire en 2014 sur une possible indépendance du territoire. A l'aune de ce vote historique aux conséquences cruciales pour la France et les Outremers dans leur ensemble, les questions qui se posent sont les suivantes: Quelles sont les particularités historiques, économiques, sociales et institutionnelles de ce territoire ? Quelles sont les aspirations de sa population ? Quelles alternatives statutaires s'offrent-elles à la Nouvelle-Calédonie: État indépendant ? Large autonomie au sein de la République Française ? État autonome attaché à la France ? Quelles en seraient les répercussions sur les autres territoires d'Outremers ?

Avec la participation exceptionnelle de :

Alain Christnacht, Directeur de cabinet du Ministre des Outremers en 1988, puis Conseiller aux Outremers du Premier Ministre Lionel Jospin en 1997, artisan principal des Accords de Matignon et de Nouméa.

Nathalie Mrgudovic, Professeure de science politique à Aston University (Angleterre), spécialiste des Outremers du Pacifique sud.

Lieu : Amphithéâtre Jacques Chapsal – 27 rue Saint Guillaume (75007 Paris)



Et durant toute la semaine...

Les 15, 16 et 17 avril au 27 rue Saint Guillaume et au 13 rue de l'Université :

Exposition photos : « **L'envers du paradis** »

L'objectif de cette exposition est de montrer à la fois la beauté, la diversité naturelle mais aussi culturelle des territoires d'outremer, ainsi que le revers de la médaille : les disparités sociales, les problèmes d'infrastructures, la pollution, fléaux de ces territoires. La nature dans toute sa splendeur, l'architecture typique bravant les époques; mais aussi la réalité quotidienne des territoires ultramarins et de leurs habitants.

Exposition : **Le Chevalier de Saint Georges, « le Nègre des Lumières »**

Une exposition réalisée par l'association Le Concert de Monsieur Saint-Georges, donnant à découvrir le Chevalier de Saint-Georges dans son siècle : le système colonial et l'esclavage, la société des Lumières, la Révolution Française.

Hommage à **Aimé Césaire**

En partenariat avec les associations « Rhinocéros » – association théâtrale de Sciences Po – et « Organisation de la médiation culturelle maritime », ainsi qu'avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po, Sciences Ô rend hommage à Aimé Césaire durant toute la semaine dans le cadre de son 100^{ème} anniversaire.

CONTACTS

Mélina Gandemer

Présidente de Sciences Ô

Tel : 06 10 52 15 72

melina.gandemer@sciences-po.org

Marie-Aimée Altmeyer

Secrétaire Général

Tel : 06 59 27 84 55

marieaimée.altmeyer@sciences-po.org

Isis Labeau-Cabera

Responsable Pôle conférence

Tel : 07 53 41 52 93

isis.labeau@sciences-po.org

Et retrouvez-nous aussi sur...



<http://sciences-o.fr/>

PARTENAIRES

